

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes ;

Vu la délibération 2023-14 du conseil d'université signée le 15 mars 2023.

Article 1

Sont désignés Président et membres de la commission d'examen des candidatures en Master TCCE pour l'année universitaire 2024-2025.

- Président : M Pierluigi Graziani, Professeur des universités ;
- Mme Cindy Lebrun ;
- M Jonathan Del Monte, Maître de conférences.

Article 2

Le présent arrêté sera affiché à l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes le 27 février 2024

Benoît ROIG
Président de l'université de Nîmes